

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION TTC

Jusqu'à 100 000€	8 % avec un minimum de 6000€
De 100 001€ à 200 000€	7 %
De 200 001€ à 350 000€	6 %
Au-delà de 350 001€	5 %

BAREME DES HONORAIRES LOCATION TTC

Location à l'année

Honoraires bailleur et locataire :

Visite, constitution du dossier et rédaction de bail : 8 €/m²

Etat des lieux : 3 €/m²

Honoraires bailleur :

Entremise et négociation : 5% du loyer annuel hors charges

Location Saisonnière

25% sur le prix à la semaine

RCP : AVIVA ASSURANCE N°77 221 169

Carte Professionnelle N° CPI 1402 2015 000 001 890

Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce

SARL Immobilière de la Seine

RCS LISIEUX 814 454 302

NON-PERCEPTION DE FONDS

Stéphane Plaza Immobilier

25, Rue Breney

14800 - DEAUVILLE

02.31.14.04.00

deauville@stephaneplazaimmobilier.com